



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 22-07-21	Dossier complet le : 22-07-21	N° d'enregistrement : 2021-11405

1. Intitulé du projet

creation d'un parc VTT "Bike Park" à Marsac

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Bike Master

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MAUDUIT Julien

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

EI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
47 a) défrichement de plus de 5000m ²	le projet implique un changement de destination d'une zone boisée et relève ainsi d'une autorisation de défrichement au titre des articles L214-3 et L341-3 du code forestier. L'emprise de ce "défrichement" est définie sur la surface globale du Bike Park et est donc supérieure à 5000m ² ce qui implique le montage de la présente demande d'examen au cas par cas au titre de la rubrique 47 a).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'un bike park sur la commune de Marsac.

Ce terrain de sport de plein air comprendra une piste d'environ 1 600 ml de long sur 2m de large soit une surface d'environ 3 200m². Tout au long de cette piste plusieurs plateformes techniques d'environ 25-30m² chacune seront implantées (900 m²).

Le changement de destination forestière représente donc réellement 4 100 m².

L'ensemble des travaux consistera à aménager la piste et/ou les plateformes par un débroussaillage préalable et un léger terrassement manuel. Seuls les arbres présentant un risque de sécurité seront enlevés. Les matériaux pour la réalisation des obstacles seront issus du site. Les interventions seront réalisées entre aout et mars pour limiter les impacts sur la faune et la flore.

4.2 Objectifs du projet

Le site a pour but de mettre en avant la pratique du vélo à travers des fondamentaux techniques et ludiques. Ce sera un lieu d'animation, de participation et de concertation autour de la pratique du VTT de loisirs ayant plusieurs vocations : scolaire, sportive, touristique, formatrice, familiale et pluri-générationnelle.

Par ailleurs, conscient de l'importance de préserver la nature et de l'impact que peut avoir la pratique du VTT sur les milieux naturels, l'enjeu est également de sensibiliser les pratiquants à une pratique douce, respectueuse et sécurisée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le tracé de la piste a été effectué en prenant en compte les enjeux du site Natura 2000 (pelouse calcicole et boisement) et dessiné en concertation avec l'animatrice du site N2000 des Coteaux Calcaires entre les Bouchauds et Marsac. Ainsi les secteurs les plus sensibles ont été identifiés et évités.

L'aménagement de la piste ne nécessite pas la coupe d'arbres, seul un débroussaillage et la coupe des branches basses est nécessaire. Il est possible que quelques arbres signalés comme dangereux puissent être abattus. Les matériaux issus de cette action serviront pour les obstacles naturels et/ou deviendront des "hibernaculas" pour la petite faune.

L'aménagement des différents modules demandera des mouvements de terre plus importants que sur la piste. Cependant aucun élément extérieur ne sera apporté et tous les matériaux utilisés seront issus du site.

Ainsi la surface globale du projet concernée par le changement de destination forestière est de 4 100 m².

Les travaux seront réalisés hors période de sensibilité pour la faune et la flore.
Seuls un quad et un tracteur seront amenés à circuler sur le site durant la phase de travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La destination du projet est l'accueil du public pour la pratique d'un sport en toute sécurité.

Ainsi le bike park générera des piétinements et des passages répétés de vélos ce qui entraînera un léger tassement du sol et compactage concentré sur l'emprise de la piste et les différents modules.

Il sera également nécessaire d'entretenir le site par débroussaillage et coupe des branches basses et arbres présentant un danger. L'entretien de la piste et des obstacles se fera manuellement.

Des rendez-vous réguliers avec l'animatrice du site Natura 2000 permettront de suivre l'évolution des milieux et des espèces présentes. Si des nouvelles espèces viennent à apparaître, il sera possible de proposer des sorties nature sur le site auprès des adhérents du club et/ou des chantiers nature pour restaurer les habitats favorables.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

dossier d'autorisation de défrichement (examen au cas par cas)

évaluation d'incidence natura 2000

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
surface parcellaire du projet	47 239 m ²
emprise de la piste	3 200 m ²
emprise des modules	900 m ²
emprise réelle impactée	4 100 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu dit Ramette
16 570 Marsac
parcelle n°ZV 56

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 5° 4 4' 5 1" N Lat. 0 0° 0 3' 2 6" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Marsac

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Znieff de type 1 "Coteaux de chez Bertit" Znieff de type 2 "Coteaux des Bouchauds à Marsac"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ancienne décharge Calitom (plus de 30 ans / plus soumise aux contrôles)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à l'intérieur du site N2000 FR5400405 "Coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la création des différents modules nécessite la réutilisation des matériaux locaux (sol)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit le remaniement de matériaux issus du site. Les espaces d'intérêt (pelouses et arbres à cavités) seront évités afin de réduire toute perturbation pour la faune et la flore.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le site Natura 2000 "Coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac", à ce titre il fait l'objet d'une évaluation d'incidence ayant conclu à une absence d'impact significatif.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	aucune incidence n'est à relevée sur les autres zones sensibles du fait de la distance séparant les sites et des caractéristiques du projet, notamment la faible intervention sur le milieu.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre un changement de destination de l'espace boisé sur lequel il est implanté. Cependant le peuplement et les milieux présents seront maintenus
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	il se situe en dehors de la zone protégée de l'ancienne décharge
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera essentiellement des déplacements piétons et cyclistes en phase de fonctionnement. Durant les travaux, quelques véhicules seront autorisés sur la zone et des déplacements piétons seront effectifs pour l'aménagement de la piste et des modules.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'accueil du public et la pratique du VTT généreront du bruit qui restera relativement peu important. D'autant plus que le site se situe à proximité de la LGV SEA qui est déjà une source de nuisance sonore.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	seuls des passages de vélos et de piétons poseront présents (pas d'engin motorisé)
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Puisque les peuplements boisés et les milieux ouverts seront maintenus, le cadre paysager ne sera pas impacté
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La décharge n'étant plus en fonction, aucune modification ne sera apportée. Un entretien par pâturage extensif pour conserver les milieux de pelouse est à l'étude

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les différentes visites préalables avec l'animatrice du site Natura 2000 ont permis de situer les différents enjeux et de dresser les préconisations de gestion pour ce site. Le tracé de la piste et des aménagements ont tenu compte de ces localisations afin de ne pas créer d'impacts sur les milieux, à la faune et à la flore. En outre des actions d'entretien (débroussaillage des pelouses), le maintien de zones d'ourlets et la créations de zones refuges (hibernacula) viendront améliorer et favoriser la biodiversité locale. Ces informations sont disponibles à l'annexe XX de ce document.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Du fait de l'emprise limitée du projet, l'aménagement du bike park n'est pas de nature à induire de perturbations majeures sur les habitats et les espèces. Cela sous réserve des mesures énoncées ci-dessus.

Par ailleurs il faut ajouter qu'il s'agit d'un projet qui se situe sur l'emplacement d'une ancienne décharge et que par les différentes actions d'entretien et de sensibilisation permettra de restaurer et d'entretenir des milieux plus favorables aux espèces visées par le Docob du site Natura 2000 et en particuliers les orchidées.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

annexe 7: dossier de présentation du projet

annexe 8 : avis de la commune

annexe 9 : évaluation d'incidences N2000

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Heac

le,

08/07/2021

Signature



Mauduit Julien
311 rue des écoles
16570 Marsac
0632097755

Nicolas Dusseaux
rue des écoles
16570 Marsac
0616915530

le 25/02/2021



Sasha sur notre terrain de Marsac



Ruben sur notre terrain de Marsac

Projet de conversion ancienne déchetterie en terrain de vélo tout terrain

1-présentation et introduction

Bike master est avant tout un commerce de cycle, créé en 2010 par moi même (Mauduit Julien) et situé à Fleac 16730. L'idée de proposer de l'animation vélo dans mon activité a toujours fait parti des plans, c'est pourquoi j'ai passé mon brevet d'état avant la création du magasin.

Ma rencontre avec Nicolas Dusseaux, conseiller technique départemental de basket, mais aussi créateur de terrain de vtt, nous a permis en 2016 de créer notre club privé sur notre petit terrain pédagogique de Marsac.

A ce jour nous comptons entre 40 et 50 adhérent répartis sur plusieurs groupes tous les samedi et proposons des journées découverte du vtt enduro dirt et de descente, cette pratique est plutôt orientée descente et sauts à VTT.

2- besoins d'un nouveau terrain

Nous avons une convention pour partager un beaux terrain boisé avec un voisin à nous, cette dernière se termine dans deux ans, c'est pourquoi avec l'aide de **Mr Fouchier, maire de Marsac**, nous avons fait la demande auprès de **CALITOM** pour disposer de l'ancienne déchetterie de Marsac et surtout de ses alentours qui serait un terrain idéal pour la pratique du vélo tout terrain. Cela nous permettra de pouvoir s'investir dans des travaux longs et physique pour pérenniser notre activité.

La rencontre avec Mr Cobérac de calitom a été très intéressante. Il nous a annoncé que cette déchetterie avais plus de 30 ans et qu'il était possible d'y créer une activité sportive tout en respectant les lieux qui sont classés **natura 2000**.



exemple de piste vtt

3-Natura 2000

Pour pérenniser notre projet nous nous devons de faire les choses correctement et dans le respect de tous les acteurs concernés. Nous avons donc contacté Mme TARTARE du CEN pour connaître les faisabilités de notre projet sur ce site natura 2000.

Mme Tartare c'est montrée très intéressée par notre projet et en fait maintenant partie intégrante, elle nous aide sur les dossiers administratifs toujours trop pénible et est prête à suivre l'évolution et la réalisation de notre terrain de vélos pour respecter les conditions de la charte natura 2000.



Thierry sur notre terrain de Marsac

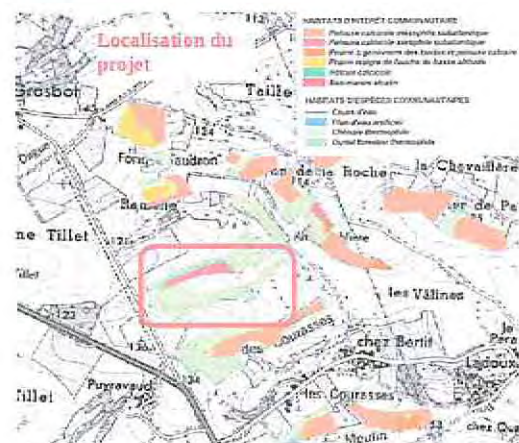
4-Le terrain Concerné

L'ancienne déchetterie de Marsac est située sur la parcelle ZV0056 du plan cadastrale, dit RAMETTE 16570 MARSAC.



Elle a une superficie totale d'environ 4 hectares. Un réservoir de récupération d'eau en son milieu entouré d'une fine partie boisée en légère pente.

La zone est inscrite dans le périmètre Natura 2000 « Coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac ».



Au regard des enjeux Natura 2000, il est prévu de construire les itinéraires dans la zone boisée (environ 2ha) en dehors des secteurs les plus sensibles et concernera une emprise d'environ 4100 m². Les travaux seront réalisés hors période sensible (d'août à novembre). Par ailleurs des aménagements susceptibles de favoriser des espèces à préserver seront réalisés (tas de bois, pierriers, hibernaculum...) tandis qu'une gestion douce pour l'entretien du site sera mise en œuvre. Seuls des éléments naturels seront utilisés pour la construction des obstacles (absence d'éléments artificiels).

exemple virage relevé

5-notre projet



Construire un terrain de vélo tout terrain dit « Bike park » où nos adhérents et autres vététistes pourrons acquérir de l'expérience, découvrir et s'initier à la pratique du vtt le tout dans un cadre sécurisé par un professionnel du vtt.

Former des pistes de niveaux différents avec de la terre, des pierres et du bois, bien souvent déjà sur place, des virages relevés, des sauts et autres obstacles fun à traverser.
Il est possible que des modules en bois soit créés pour améliorer les pistes.

Les arbres sont parfait pour nous protéger du vent et du soleil, il n'est donc pas question de les couper ! Il nous faudra juste nettoyer, former, ajuster les chemins en slalomant entre eux.

Un chemin d'accès à tous véhicules est possible par le bas de la parcelle en cas d'urgence . Natura 2000 ne nous permet pas de véhiculer dans la parcelle, il n'est donc pas prévu d'y accéder en voiture, camion, ou 4x4.

De plus il n'est pas question non plus d'utiliser de ciment, béton ou autres matériaux chimique.

Nous avons prévu de faire un ou deux chemins pédestre pour pouvoir permettre à toutes personnes le désirant venir ce promener sur le terrain ou venir voir les cyclistes.



6-à savoir

- Que la pratique du vtt de descente est une activité en constante évolution et très tendance ces dernières années, nous le voyons dans les multiples créations de bike park en France et dans le monde.

- Bien des communes ont fait évoluer les skate park en terrain de vtt dit bike park ou pump track.

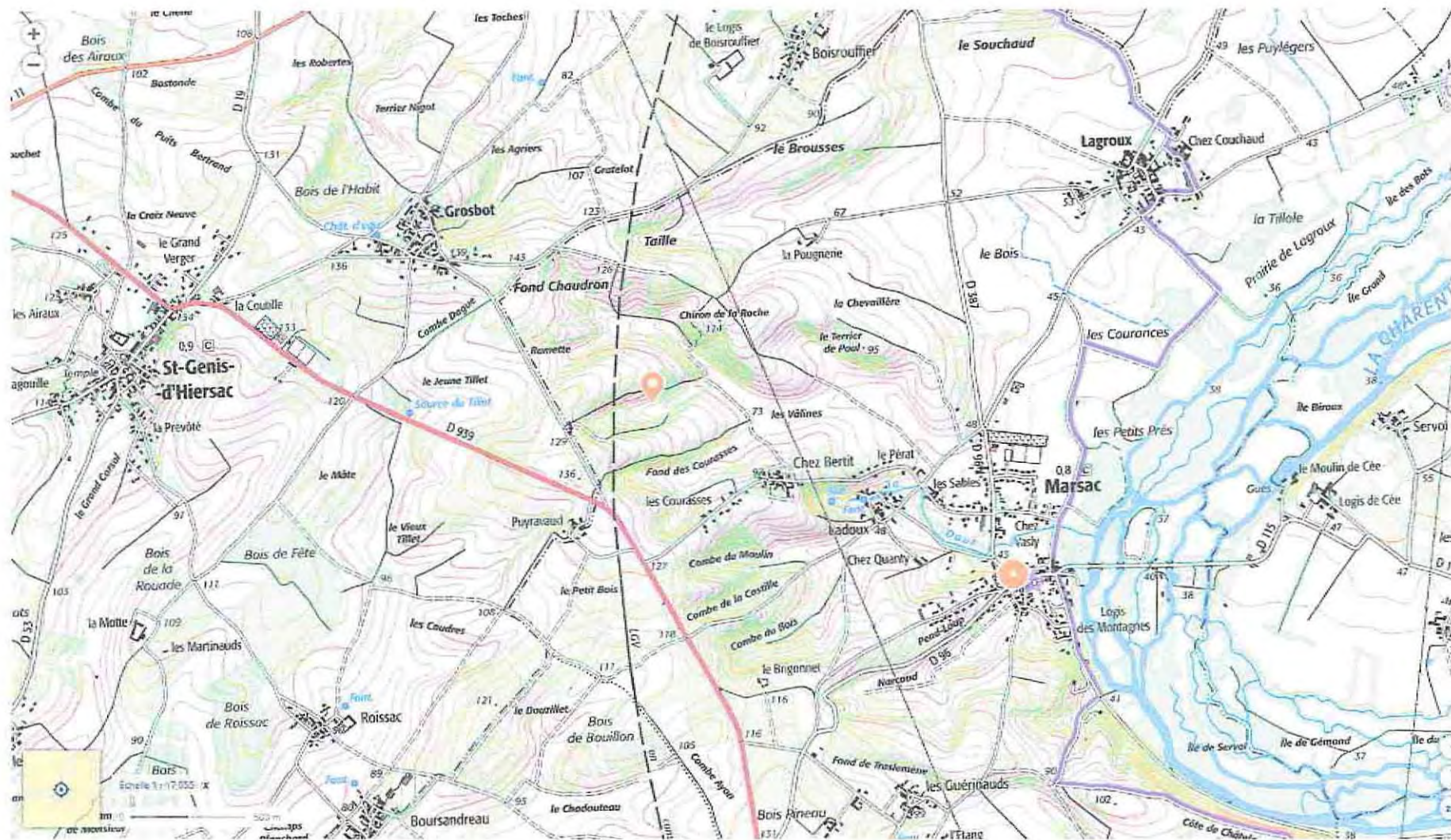
- Que ce genre de projet peut se créer avec des budgets très raisonnables et qu'il recycle bien souvent d'anciens matériaux pour la construction des pistes

- La pratique des sports de nature doit se faire dans le respect de l'environnement qui nous entoure. L'objectif d'un parc comme celui-ci est de permettre cette activité tout en sensibilisant notre public au respect et à la protection de la nature.

- La construction de l'itinéraire se fera en partenariat avec Marie Tardieu (animatrice Natura 2000) afin d'éviter toutes les zones sensibles.

ANNEXE 2 plan de situation







ANNEXE 3 photographies de l'environnement du site du projet





ANNEXE 5 plan du projet et de ses abords



ANNEXE 6 plan du projet au sein du site N2000





FORMULAIRE
« EN SITE
NATURA 2000 »

PRÉFET DE LA CHARENTE

ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

PROJET SITUÉ EN SITE NATURA 2000

Articles L.414-4 et R.414-19 et suivants du code de l'environnement.

Ce formulaire doit être joint au dossier de demande d'autorisation ou de déclaration des projets, travaux, ... figurant sur les listes du R.414-19 du code de l'environnement ou de l'arrêté préfectoral du 13/05/2011, modifié le 18/05/2015. Exemples : Dossier Loi sur l'Eau, Permis de Construire...

Des formulaires thématiques sont disponibles pour certaines manifestations sportives ou culturelles ; étant plus ciblés, il est conseillé de les utiliser :

<http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000/Evaluation-des-incidences>

ATTENTION : ce formulaire n'est pas adapté au projet :

- soumis à étude d'impact.
- situé hors site Natura 2000 (c'est-à-dire : aucune installation, aucune connexion / influence sur un site Natura 2000), utilisez alors le formulaire spécifique « HORS SITE ».

Ce formulaire doit être rempli, daté et signé par le porteur de projet. Il permet de déterminer si le projet est susceptible d'avoir une incidence sur le(s) site(s) Natura 2000.

L'évaluation des incidences Natura 2000 est proportionnée aux incidences susceptibles d'affecter les enjeux de conservation du site (c'est-à-dire les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site).

Si la conclusion de ce formulaire est l'absence d'incidence, l'évaluation est terminée.

Dans le cas contraire, une évaluation plus complète sera indispensable.

Ce formulaire constitue le minimum permettant au service administratif instruisant le projet de statuer sur la conclusion de l'évaluation d'incidence Natura 2000 requise pour la complétude du dossier. Si un doute apparaît quant à l'absence de susceptibilité d'incidence, le service instructeur pourra vous demander des précisions sur certains points particuliers ou une évaluation complète (telle que requise au R.414-23).

ATTENTION :

Ce formulaire d'évaluation d'incidences Natura 2000 doit être joint au dossier d'autorisation ou de déclaration dont relève éventuellement le projet.

Par contre, l'autorité chargée d'autoriser, d'approuver ou de recevoir la déclaration s'oppose au projet si l'évaluation d'incidences requise n'est pas réalisée, si elle est insuffisante, ou s'il en résulte que le projet porterait atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000.

L'évaluation d'incidence ne vous dispense pas de solliciter toutes autres autorisations administratives auxquelles votre projet peut être soumis.

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET :

NOM (personne morale ou physique) : Bike Master Julien MAUDUIT

Adresse : 18 rue Porteau Barreaud 16730 Fléac

Téléphone : 06 32 09 77 55 **Courriel :** j.bikelaster@gmail.com

Carte réservée à l'administration :

À QUEL TITRE L'ÉVALUATION DES INCIDENCES EST-ELLE REQUISE ?

Article R.414-19 du code de l'environnement :
 Procédure de l'article 17 de l'annexe I :
 Décret préfectoral n° 2011-DDT/S4/R321 :
 Décret préfectoral n° 2015-DDT/SE/D410 :
 RÉGIME D'AUTORISATION PROPRE à N2000 :
 Article classé / inscrit :

**ETAPE 1
MON PROJET ET NATURA 2000**

A – Description du projet :

- INTITULE DU PROJET :

création d'un parc VTT

- NATURE DU PROJET (décrire le projet dans son ensemble) :

Le projet consiste en la création d'un parc VTT sur l'ancienne décharge de calitom à Marsac. Ce terrain de sport de nature comprendra 3 pistes VTT pour une longueur totale de 1600 ml

Le cas échéant, citer le régime d'autorisation ou de déclaration auquel il se rattache et le service instructeur :

Service instructeur : DDT de la Charente Service de l'eau (dossier « loi sur l'eau »,...)
 Autorisation d'urbanisme (permis de construire,...)
 Régime propre à Natura 2000
 DREAL Nouvelle-Aquitaine
 Autres services (à préciser)

Date de dépôt du dossier d'autorisation ou de déclaration : 10/06/2021

B – Localisation du projet :

- Sur quelle(s) commune(s) se situe(nt) le projet ? Marsac
- Joindre les références cadastrales : section : ZV..... n° : 56.....
 lieu-dit : Ramette
- Document d'urbanisme (PLU, carte communale, pas document d'urbanisme RNU) préciser : PLU.....
- Zonage d'urbanisme (zonage A, U, N, etc.) ? : Np.....
- Joindre une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, etc.)

L'ensemble des éléments liés au projet doit également apparaître sur la carte (accès chantiers, emprise temporaire pour stockages, etc.).

Reportez-vous à l'Annexe 3 page 17, pour réaliser la carte.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 :	Photo 3 :
Photo 2 :	Photo 4 :

Votre projet se situe en tout ou en partie à l'intérieur d'un site Natura 2000 (cf. Annexe 2, pages 15-16 et Annexe 4, page 18) :

Noms des sites : Coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac

.....

.....

C – Emprises au sol et aménagements associés au projet :

COMPLÉTER		Cocher si concerné	Précisions surface, longueur, quantité etc.
Emprise au sol	Pendant les travaux	<input type="checkbox"/>	
	Temporaire	<input type="checkbox"/>	
	Permanente	<input checked="" type="checkbox"/>	4 100 m ² : 1600 ml x 2 m de large 900m ²
Infrastructures et aménagements associés	Voirie, piste de chantier, circulation	<input type="checkbox"/>	
	Réseaux divers	<input checked="" type="checkbox"/>	pistes en terre
	Parkings	<input type="checkbox"/>	
	Zone de stockage, ou de chantier	<input type="checkbox"/>	
	Coupe, défrichage, arrachage	<input checked="" type="checkbox"/>	coupe branches basses ou arbres dangereux
	Tribunes	<input type="checkbox"/>	
	Villages de tentes	<input type="checkbox"/>	
	Sanitaires	<input type="checkbox"/>	
	Autres :	<input type="checkbox"/>	
Divers	Circulation du public	<input checked="" type="checkbox"/>	VTT
	Autres :	<input type="checkbox"/>	

D – Période et durée envisagée du projet :

Le projet ou la manifestation se déroulera en période : diurne nocturne

Pour un projet :

durée et date prévue : début des travaux en août 2021

CB Pour un projet :

	Phase des travaux	Phase d'exploitation
Durée envisagée	<input type="checkbox"/> < à 1 mois <input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois <input checked="" type="checkbox"/> < à 1 an <input type="checkbox"/> > à 1 an – préciser :	<input type="checkbox"/> < à 1 mois <input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois <input type="checkbox"/> < à 1 an <input checked="" type="checkbox"/> > à 1 an – préciser : 15 ans
Dates prévues	à compter d'août 2021	2021_ 2036

CONCLUSION de l'ÉTAPE 1 :

Votre projet se superpose-t-il en tout ou en partie avec le périmètre d'un site Natura 2000 ?

- Non. Vous pouvez passer à la partie « Conclusion générale » page 11.
 Oui. Il est nécessaire de compléter les parties suivantes de l'étape 2 page 5.

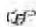
ETAPE 2 INCIDENCES POTENTIELLES DU PROJET

A – État des lieux des zones d’emprise et/ou d’influence du projet :

Il s’agit de faire un état des lieux, des habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans les zones d’emprise / d’influence, et sur lesquels peuvent porter les effets ; puis de déterminer ceux et celles qui risquent de subir une incidence du fait du projet.

Habitats d’intérêts communautaires susceptibles d’être impactés.

Pour savoir si les milieux présents dans les zones d’emprise / d’influence sont des habitats d’intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (cf. Annexe 1, pages 12 à 14) et de joindre la copie des informations fournies.

 Compléter et cocher si concerné.

Habitats d’intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000				
Type de milieux	Nom de l’habitat	Présent sur la zone d’emprise du projet (cf. page 3)	Présent sur la zone d’influence du projet (cf. page 5)	Risque d’altération ou de destruction dû aux effets au projet
Bois ou forêt		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ripisylve (boisement de berge)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Landes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formations buissonnantes ou à hautes herbes		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prairies ou pelouses		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zones humides ou de marais		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Milieux aquatiques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affleurements rocheux		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grottes ou cavités		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Espèces d’intérêt communautaire susceptibles d’être impactées.

Pour savoir si les espèces présentes dans les zones d’emprise / d’influence sont des espèces d’intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (cf. Annexe 1, pages 12 à 14) et de joindre la copie des informations fournies.

Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Groupe	Nom de l'espèce	Présent ou potentiellement présent sur la zone d'emprise du projet (cf. page 3) préciser la période	Présent ou potentiellement présent sur la zone d'influence du projet (cf. page 5)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Plantes terrestres (ex : Lin d'Autriche) ou aquatiques (ex : Droséras)	Biscutelle de Guillon	x	x		
Insectes - Coléoptères (ex : Lucane cerf-volant) - Libellules (ex : Agrion de mercure) - Papillon (ex : Cuivré des marais)	Lucane cerf-volant	X	X		
Poissons (ex : Lamproie de Planer) ou espèces aquatiques (ex : Écrevisse à pattes blanches)					
Amphibiens (ex : Sonneur à ventre jaune, Triton marbré)					
Mammifères (chauves-souris)	X	X			X
Autres mammifères (ex : Vison, Loutre)					
Reptiles (ex : Lézard vert, Cistude, Couleuvre jaune et verte)	Lézard vert	x	x		
	Lézard des murailles	x	x		
Si un des sites Natura 2000 présent dans la zone d'influence est une ZPS (site « Oiseaux »)					
Oiseaux (ex : Outarde canepetière, Édicnème criard, Busard Saint-Martin)					

B – Identification des effets du projet (liée à la nature et à la portée des effets) :

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule zone d'implantation du projet. Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

☞ Pour aider à définir cette zone, **cochez** ci-après les effets potentiels du projet, estimez leur étendue ou portée.

Identification des effets potentiels	Cocher si concerné	Durée de l'effet		Portée de l'effet		Précisions
		ponctuel	permanent	sur l'emprise décrite étape1	au-delà – précisez la distance de portée en m ou km	
Piétinement sur la végétation ou érosion par passages répétés d'engins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	4100m ² maximum
Intervention sur végétation (arrachages de haies, curages, débroussaillage,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	rdébroussaillage et entretien de pelouses calcaires
Rejets ou écoulements vers le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Rejets accidentels polluants dans le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Modifications ou rupture des écoulements d'eaux pluviales (modifiant l'alimentation d'un cours d'eau ou d'une zone humide)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Prélèvement d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Déchets ou résidus liés aux travaux ou à l'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Bruits, vibrations, mouvements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	
Éclairages nocturnes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> m km	

☞ Localisez sur une carte au 1/25.000^e la zone d'influence estimée. (Vous pouvez tracer cette zone sur la carte de localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 demandée à l'étape 1).

C – Synthèse des incidences potentielles :

Concerner les habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets, en s'appuyant sur les tableaux précédents.

INCIDENCES DIRECTES(c.f. page 7) :

Destruction d'habitats :

Le(s)quel(s) et justifiez	Surface détruite		
	Précisez la surface (m ² ou ha)	Destruction temporaire	Destruction permanente
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Destruction de milieu potentiellement habitat d'espèces :

Le(s)quel(s) et justifiez	Habitat de quelle(s) espèce(s) et avec quelle fonction (reproduction, repos, alimentation, déplacement)	Surface détruite
chênaie thermophile	Lézard et Lucane cerf-volant	4 100 m ²

Destruction d'espèces :

Le(s)quelle(s) et justifiez	Nombre d'individus potentiellement détruits ou proportion estimée de la population de l'espèce sur le site

Altération temporaire / fragmentation d'habitat avec effets indirects (pollution, prélèvement, piétinement, etc.) :

Le(s)quels et justifiez	Surface concernée
micro fragmentation par coupures	4 100 m ²

Dérangement, perturbation d'espèces (ex : bruits, éclairage nocturne, etc.) :

Le(s)quelle(s) et justifiez	Pour quelle phase de leur cycle de vie ? (reproduction, alimentation, repos)

INCIDENCES INDIRECTES

- Suppression de corridor écologique, fragmentation d'habitats et perte de fonctionnalité du site pour les échanges entre populations d'espèces du site.
- Retardement de l'accomplissement des objectifs de conservation du site / perturbations durables des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables.
- Perturbation temporaire des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables.
- Autres (à préciser) :

CONCLUSION de l'ÉTAPE 2 :

Les effets du projet portent-ils sur les habitats, les habitats d'espèces (leurs milieux de vie), ou sur les espèces justifiant la désignation des sites Natura 2000 situés dans la zone d'influence du projet, que ce soit directement ou indirectement ?

- Non – Il n'y a aucune incidence potentielle. Vous pouvez passer à la partie « Conclusion générale » page 11.
- Oui – Il y a des incidences potentielles. Il est nécessaire de compléter les parties suivantes.

ETAPE 3
MESURES PRISES POUR ATTENUER
OU SUPPRIMER LES INCIDENCES POTENTIELLES IDENTIFIEES

Il appartient au porteur du projet de proposer les mesures de correction ayant pour objectif d'atténuer ou de supprimer les incidences identifiées. Par exemple : déplacement du projet d'activité, réduction de son envergure, utilisation de mesures alternatives, modification de la période de travaux, etc.

Il s'agit ici de définir ; la nature des mesures, leur période d'application, les engagements pour leur suivi technique et pour les dépenses éventuelles occasionnées, ainsi que les incidences résiduelles après application de ces mesures.

Exemples de types de mesures de suppression et/ou réduction d'impact		
Adaptation de la conception du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation spatiale du projet ou réduction de son envergure - Utilisation de techniques alternatives - Adaptation des périodes de travaux ou d'exploitation - Amélioration de la gestion des déchets et des rejets potentiels - Adaptation des équipements sonores, des éclairages - Réorganisation des accès terrestres, des circulations de publics ou de parkings... - Autres dispositions permettant de limiter les effets du projet 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Décrire précisément en quoi les mesures proposées limitent ou suppriment les incidences du projet sur le(s) site(s)... sur quelles espèces ou habitats ▶ Indiquer le suivi envisagé pour garantir la bonne réalisation de ces mesures

périodes de travaux en dehors des périodes sensibles pour la faune et la flore
 tracé des pistes dans les secteurs les moins sensibles et sans enjeux (vu avec l'animatrice N2000)
 prise en compte des corridors
 réouverture de milieux naturels
 création d'hibernacula
 action de communication et de sensibilisation du public visé

CONCLUSION GENERALE

ATTENTION :

Le porteur de projet a la responsabilité d'évaluer les incidences de l'activité proposée avec d'autres projets qu'il porte, afin d'identifier d'éventuels effets cumulés pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du ou des site(s) Natura 2000.

RAPPEL :

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le(s) site(s) Natura 2000 concerné(s).

À titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce serait détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000 ;
- Une espèce d'intérêt communautaire serait détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital.

Mon projet est soumis à évaluation d'incidences au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 pouvant être concernés, au titre des articles L.414-9 et R.414-19 et suivants du code de l'environnement.

Conformément aux éléments que j'ai fournis dans mon dossier de demande d'autorisation (ou de déclaration), et dans ce formulaire d'évaluation d'incidences, je certifie leur exactitude et je déclare que (cochez la case correspondante) :

NON, il n'y a pas d'incidences significatives :

Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

Pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000, le présent formulaire fait office de demande d'autorisation : il est alors, à transmettre à la DDT - Mission Biodiversité/Natura 2000 pour instruction.

OUI, il y a des incidences significatives :

L'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus détaillé doit être réalisé, afin d'être joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

Fait à (lieu) : fléac.....

Le (date) : 28.07.2021

Nom, Prénom : Mauduit Julien.....

Signature du porteur de projet (et cachet) :



RAPPEL : LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Exemple original du présent formulaire **complété, conclusif, daté et signé**.

Pour les projets relevant d'un régime d'autorisation ou de déclaration : copie des éléments descriptifs du projet, utiles à l'instruction de l'évaluation d'incidence et la copie du récépissé de dépôt ou courrier de demande auprès du service instructeur.

Une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25.000^e, plan de masse, plan cadastral, photos, etc.)

ANNEXE 1
L'animation des sites Natura 2000 en Charente – Contacts (1/2)

Sites Natura 2000	Nom et coordonnées de l'animateur	Structure
ZPS Vallée de la Charente en amont d'Angoulême FR5412006	Guillaume PLANCHE guillaume.planche@lpo.fr 06.71.13.48.71 09.63.29.07.41	LPO France
ZPS Plaine de Barbezières à Gourville FR5412023	Damien ROY damien.roy@charente-chambagri.fr 05.45.36.34.00 06.07.76.76.29	Chambre d'agriculture de la Charente
ZPS Plaine de Villefagnan FR5402021	Jean-Michel POTARD jean-michel.potard@charente.chambagri.fr 05.45.84.09.28 06.89.94.64.83	Chambre d'agriculture de la Charente
ZPS Région de Pressac et Etang de Combourg FR5412019	Isabelle BLICQ isabelle.blicq@charente.gouv.fr 05.17.17.38.57 06.37.71.19.20	DDT 16
ZPS Vallée de la Charente moyenne et Seignes FR5412005 ZSC Moyenne Vallée de la Charente et Seignes et Coran FR5400472	Laurence CAUD laurence.caud@lpo.fr 05.46.82.12.34	LPO France
ZSC Vallée de la Tude FR5400419	Nicolas CHASLARD nicolas.chaslard@charente.chambagri.fr 05.45.24.49.95 06.07.76.91.58	Chambre d'agriculture de la Charente
ZSC Chaumes Boissières et côteaux de Chateaufort sur Charente FR5400410	Guillaume PLANCHE guillaume.planche@lpo.fr 06.71.13.48.71 09.63.29.07.41	LPO France
ZSC Chaumes de Vignac et de Clérignac FR5400411	Clément ROCHE roche@cren-poitou-charentes.org 05.45.90.39.71 07.75.11.37.00	CREN Charente
ZSC Côteaux Calcaires entre les Bouchauds et Marsac FR5400405	Camille GILLET gillet@cren-poitou-charentes.org 05.45.90.39.69 06.24.90.12.43	CREN Charente
ZSC Côteaux du Montmorélien FR5400420	Clément ROCHE roche@cren-poitou-charentes.org 05.45.90.39.71 07.75.11.37.00	CREN Charente

ANNEXE 1
L'animation des sites Natura 2000 en Charente – Contacts (2/2)

Sites Natura 2000	Nom et coordonnées de l'animateur	Structure
ZSC Forêt de la Braconne FR5400406	Sandrine JACQUELIN sandrine.jacquelin@onf.fr 05.49.58.96.22 06.24.97.32.75	ONF
ZSC Grotte de Rancogne FR5400407	Virginie BARRET virginie.barret@lpo.fr 05.46.82.12.34	LPO France
ZSC Vallée de l'Antenne FR5400473	Laurence CAUD laurence.caud@lpo.fr 05.46.82.12.34	LPO France
ZSC Landes de Touverac Saint-Vallier FR5400422	Damien ROY damien.roy@charente-chambagri.fr 05.45.36.34.00 06.07.76.76.29	Chambre d'agriculture de la Charente
ZSC Vallée de l'Issoire FR5400403	Jean-Michel POTARD jean-michel.potard@charente-chambagri.fr 05.45.84.09.28 06.89.94.64.83	Chambre d'agriculture de la Charente
ZSC Vallée de la Dronne FR7200662	Isabelle BLICQ isabelle.blicq@charente.gouv.fr 05.17.17.38.57 06.37.71.19.20	DDT 16
ZSC Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac FR5402009	Guillaume PLANCHE guillaume.planche@lpo.fr 06.71.13.48.71 09.63.29.07.41	LPO France
ZSC Vallée de la Tardoire FR5400408	Nicolas CHASLARD nicolas.chaslard@charente-chambagri.fr 05.45.24.49.95 06.07.76.91.58	Chambre d'agriculture de la Charente
ZSC Vallée du Né FR5400417	Sophie DUHAUTOIS sophie.duhautois@lpo.fr 05.46.83.60.83 07.81.39.07.60	LPO France
ZSC Vallées Calcaires Péri- angoumoises FR5400413	Guillaume PLANCHE guillaume.planche@lpo.fr 06.71.13.48.71 09.63.29.07.41	LPO France
ZSC Vallée de la Nizonne FR7200663	Cécilia ROUAUD c.rouaud@pnrpl.com 05.53.55.36.00	Parc Naturel Régional du Périgord Limousin
ZSC Vallées du Lary et du Palais FR5402010	Isabelle BLICQ isabelle.blicq@charente.gouv.fr 05.17.17.38.57 06.37.71.19.20	DDT 16

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

La Direction Départementale des Territoires de la Charente (DDT 16)
Service Économie Agricole et Rurale
Isabelle BLICQ - Chargée de mission Biodiversité Natura 2000

✉ Adresse postale :

7-9 rue de la Préfecture – CS 92301
16023 ANGOULEME Cedex

✉ Possibilité d'étudier votre dossier, sur place
ou sur rendez-vous à la DDT 16 :
Bureau n°136 au 1^{er} étage
43 rue du Dr. Duroselle
16000 ANGOULEME

☎ 05.17.17.38.57 – 06.37.71.19.20

@ isabelle.blicq@charente.gouv.fr

ANNEXE 2
Sites Natura 2000 en Charente – Communes (1/2)

Sites Natura 2000	Communes
ZPS Vallée de la Charente en amont d'Angoulême FR5412006	Ambérac, Balzac, Bignac, Cellettes, Chapelle, Fontclaireau, Fontenille, Fouqueure, Genac, Gond-Pontouvre, Hiersac, Lichères, Luxé, Mansle, Marcillac-Lanville, Marsac, Montignac-Charente, Mouton, Puyréaux, Saint-Amant-de-Boixe, Saint-Groux, Saint-Yrieix-sur-Charente, Vars, Villognon, Vindelle, Vouharte
ZPS Plaine de Barbezières à Gourville FR5412023	Auge, Auge-Saint-Médard, Barbezières, Bonneville, Gourville, Mons, Montigné, Oradour, Ranville-Breuillaud, Verdille
ZPS Plaine de Villefagnan FR5412021	Bessé, Brettes, Charmé, Courcôme, Ébréon, Embourie, Empuré, Ligné, Magdeleine, Paizay-Naudouin-Embourie, Raix, Souvigné, Tusson, Villefagnan
ZPS Région de Pressac et Etang de Combourg FR5412019	Pleuville
ZPS Vallée de la Charente moyenne et Seignes FR5412005	Cognac, Merpins, Saint-Laurent-de-Cognac
ZSC Moyenne Vallée de la Charente et Seignes et Coran FR5400472	
ZSC Vallée de la Tude FR5400419	Aignes-et-Puypéroux, Bazac, Bellon, Bors (Canton de Montmoreau-Saint-Cybard), Chalais, Charmant, Chavenat, Courgeac, Courlac, Juignac, Juillaguet, Médillac, Montboyer, Montmoreau-Saint-Cybard, Orival, Rioux-Martin, Ronsenac, Saint-Amant, Saint-Avit, Saint-Christophe, Saint-Cybard, Sainte-Marie, Saint-Laurent-de-Belzagot, Saint-Martial, Sérignac
ZSC Chaumes Boissières et coteaux de Châteauneuf sur Charente FR5400410	Angeac-Charente, Bouteville, Châteauneuf-sur-Charente, Graves-Saint-Amant
ZSC Chaumes de Vignac et de Clérignac FR5400411	Roulet-Saint-Estèphe, Claix
ZSC Coteaux Calcaires entre les Bouchauds et Marsac FR5400405	Genac, Marsac, Saint-Cybardeaux, Saint-Genis-d'Hiersac
ZSC Côteaux du Montmorélien FR5400420	Berneuil, Brie-sous-Chalais, Châtignac, Courgeac, Courlac, Gurat, Juignac, Montboyer, Montignac-le-Coq, Pallaud, Ronsenac, Saint-Amant, Sainte-Souligne, Saint-Félix, Saint-Laurent-des-Combes, Salles-Lavalette
ZSC Forêt de la Braconne FR5400406	Agris, Bouëx, Brie, Bunzac, Garat, Jauldes, Mornac, Rivières, La Rochette, Saint-Projet-Saint-Constant
ZSC Vallées du Lary et du Palais FR5402010	Boisbretteau, Bors (Canton de Baignes-Sainte-Radegonde), Brossac, Condéon, Guizengeard, Oriolles, Passirac, Saint-Vallier, Sauvignac, Touvérac
ZSC Vallée de l'Antenne FR5400473	Cherves-Richemont, Cognac, Javrezac, Louzac-Saint-André, Mesnac, Richemont, Saint-André, Saint-Laurent-de-Cognac, Saint-Sulpice-de-Cognac
ZSC Grotte de Rancogne FR5400407	Rancogne, Communauté de Communes du Val de Tardoire

ANNEXE 2
Sites Natura 2000 en Charente – Communes (2/2)

ZSC Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac FR5402009	Angeac-Charente, Angoulême, Bassac, Bouëx, Bourg-Charente, Boutiers-Saint-Trojan, Bréville, Chadurie, Champmillon, Charmant, Châteaubernard, Châteauneuf-sur-Charente, Cognac, Couronne, Dignac, Dirac, Fléac, Fouquebrune, Garat, Gensac-la-Pallue, Gondeville, Gond-Pontouvre, Grassac, Graves, Graves-Saint-Amant, Isle-d'Espagnac, Jamac, Julienne, Linars, Magnac-sur-Touvre, Mainxe, Mosnac, Mouthiers-sur-Boême, Nercillac, Nersac, Réparsac, Roullet-Saint-Estèphe, Ruelle-sur-Touvre, Saint-Brice, Sainte-Sévère, Saint-Estèphe, Saint-Même-les-Carières, Saint-Michel, Saint-Simeux, Saint-Simon, Saint-Yrieix-sur-Charente, Sers, Sireuil, Touvre, Triac-Lautrait, Trois-Palis, Vibrac, Voulgézac, Vouzan
ZSC Vallée de la Dronne FR7200662	Aubeterre-sur-Dronne, Bazac, Bonnes, Essards, Laprade, Médillac, Nabinaud, Saint-Quentin-de-Chalais, Saint-Séverin
ZSC Vallée de la Tardoire FR5400408	Ecuras, Eymouthiers, Le Lindois, Mazerolles, Montbron, Roussines, Rouzède
ZSC Vallée du Né FR5400417	Aignes-et-Puypéroux, Ambleville, Angeduc, Ars, Auberville, Barbezieux-Saint-Hilaire, Bécheresse, Berneuil, Bessac, Blanzac-Porcheresse, Bonneuil, Brie-sous-Barbezieux, Brossac, Chadurie, Challignac, Champagne-Vigny, Châtignac, Chillac, Condéon, Cressac-Saint-Genis, Criteuil-la-Magdeleine, Deviat, Étriac, Gimeux, Jurignac, Lachaise, Ladiville, Lagarde-sur-le-Né, Lignéres-Sonneville, Mainfonds, Merpins, Nonac, Nonaville, Passirac, Péreuil, Pérignac, Plassac-Rouffiac, Porcheresse, Reignac, Saint-Aulais-la-Chapelle, Saint-Bonnet, Sainte-Souline, Saint-Fort-sur-le-Né, Saint-Genis-de-Blanzac, Saint-Hilaire, Saint-Léger, Saint-Médard, Saint-Palais-du-Né, Salles-d'Angles, Salles-de-Barbezieux, Touzac, Verrières, Vignolles, Viville, Voulgézac
ZSC Vallées Calcaires Péri-angoumoises FR5400413	La Couronne, Dirac, Garat, Mouthiers-sur-Boême, Puymoyen, Soyaux, Torsac, Voeuil-et-Giget
ZSC Vallée de la Nizonne FR7200663	Blanzaguet-Saint-Cybard, Combiers, Édouard, Gurat, Palluaud, Saint-Séverin, Salles-Lavalette, Vaux-Lavalette
ZSC Landes de Touvérac Saint-Vallier FR5400422	Baignes-Sainte-Radegonde, Boisbretreau, Bors (Canton de Baignes-Sainte-Radegonde), Chillac, Condéon, Guizengeard, Lamérac, Montchaude, Oriolles, Saint-Vallier, Sauvignac, Tâtre, Touvérac, Yviers
ZSC Vallée de l'Issoire FR5400403	Brillac, Esse, Lessac, Confolens

ANNEXE 3 Ressources utiles

Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 du département

Consulter la carte des périmètres Natura 2000, en Annexe 4 page 18.

Réalisation d'une carte de localisation précise du secteur du projet par rapport aux périmètres Natura 2000

- Accéder à la plate-forme cartographique Pégase, sur le site des services de l'État en Charente :
<http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000/Evaluation-des-incidences>

- Cliquer sur « [un portail géographique est à votre disposition](#) » pour accéder à la carte dynamique ;

- Repérer le secteur du projet ou de la manifestation à l'aide de l'onglet « Localiser »



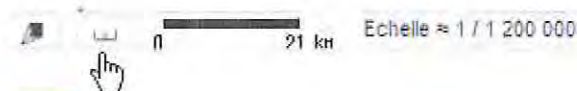
- La barre d'outils (ci-dessous) vous permettra d'effectuer différentes manipulations ;

- En sélectionnant l'icône , puis en cliquant sur une zone Natura 2000, vous obtenez des informations complémentaires (notamment le nom et le type de site Natura 2000) ;

- Pour mesurer la distance entre le projet ou la manifestation et le site Natura 2000, utiliser l'icône « mesure de distance ».

Pour imprimer la carte de localisation :

- Sélectionner ensuite l'échelle la plus adaptée
(en bas de votre écran) ;



- Cliquer ensuite sur l'icône , puis sur l'icône , « export pdf » ;

- Dans la fenêtre qui apparaît, cliquer sur « format A4 », puis sur « générer la carte » ;

- Imprimer ensuite la carte à l'aide de l'icône « imprimer ».

- Une fois la carte imprimée, localisez vous-même le secteur de la manifestation.



Sites internet à consulter

Le portail Natura 2000 de la DREAL ALPC

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414.html>

Le site de l'inventaire nationale du patrimoine naturel

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

ANNEXE 4

Cartographie des sites Natura 2000 en Charente et limitrophes



Sites Natura 2000 dans la Charente

